



## **DÉCLARATION PRÉALABLE DU SGEN-CFDT**

### **AU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL**

#### **« SERVICES ACADÉMIQUES »**

**17 octobre 2017**

A titre liminaire, le Sgen-CFDT souhaite saluer la qualité du travail accompli par les services gestionnaires et le respect des délais de transmission des documents de travail.

Alors que l'élection du plus jeune président de la Ve République avait suscité de profondes attentes, les mesures négatives prises par le nouveau gouvernement s'accumulent pour les agent.e.s de la Fonction publique : gel de la valeur du point indice, rétablissement de la journée de carence, perspective de 120 000 suppressions d'emplois sur les trois versants de la Fonction publique, augmentation de la Csg...

Par ailleurs, l'annonce faite hier par le ministre de l'action et des comptes publics à l'occasion d'une table ronde associant l'ensemble des organisations syndicales d'un moratoire portant sur la mise en œuvre du protocole PPCR constitue une rupture sans précédent de la parole de l'État.

Ainsi, toutes ces mesures vont impacter fortement et négativement le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agent.e.s public.que.s et dégrader les services publics rendus aux usagers notamment vis à vis des populations les plus fragiles.

Le Sgen-CFDT ne saurait cautionner par son silence des options gouvernementales injustes pour les agent.e.s, et totalement inefficaces pour une Fonction publique de moins en moins attractive dans de nombreux secteurs.

En effet, ces mesures ne contribuent en rien à l'amélioration de la qualité des services publics.

Services publics au sujet desquels notre organisation syndicale rappelle sa demande d'un débat de fond sur ses missions s'appuyant sur le bilan des réformes déjà engagées.

A ce contexte social tendu dont la journée d'action intersyndicale du 10 octobre dernier constitue un sévère avertissement au gouvernement, le Sgen-CFDT tient à alerter l'administration sur la dégradation du climat social au sein des services académiques qui trouve son illustration dans la lettre ouverte des personnels du Rectorat que vous trouverez ci-jointe.

Le Sgen-CFDT s'associe à la prise de parole de collègues non syndiqués qui entendent profiter de la tribune que constitue le comité technique spécial pour exprimer leur désarroi face à la dégradation de leurs conditions de travail.

Lors de la création des comités techniques spéciaux dans les académies en 2010, le Sgen-CFDT avait notamment fait part de sa crainte que cette nouvelle instance se cantonne à entendre l'administration énumérer des décisions déjà prises ne laissant aux organisations syndicales que la seule possibilité de se livrer à des déclarations préalables sur la politique gouvernementale.

Après sept années de fonctionnement du comité technique spécial de l'académie de Besançon, force est de constater que ces craintes ont été largement dépassées au delà de nos attentes.

Le Sgen-CFDT demande donc à ce que le comité technique spécial puisse être enfin le lieu où s'engage un véritable dialogue social entre les représentants des personnels et de l'administration dans un climat de confiance et de respect réciproque.

Rien ne serait plus détestable que des dossiers auxquels sont attachés les personnels tels que le travail à temps partiel, le stationnement des collègues affectés sur le site Convention, la réforme territoriale ou la revalorisation du régime indemnitaire de tous les personnels y compris des agents contractuels restent plus longtemps écartés de la table des négociations.

Le Sgen-CFDT ne doute pas, Monsieur le Recteur, que vous serez particulièrement attentif à l'exposé de ces revendications et que vous saurez prendre les mesures les plus adéquates que vous jugerez utiles permettant de concilier à la fois les contraintes du service public d'éducation avec les préoccupations légitimes des personnels dans le cadre de l'adaptation des modes d'organisation et de pilotage favorisant la qualité de vie au travail tel que le prévoit le dernier projet académique 2015-2019.

Une absence de réponse aux revendications légitimes de nos collègues serait de nature à provoquer un mouvement social d'ampleur au sein des services académiques préjudiciable à la bonne marche du service public d'éducation.

Nous vous remercions de votre attention.

Les représentants du Sgen-CFDT